



MAJOR (À LA RETRAITE)

TOM D.

FORCE RÉGULIÈRE (ARMÉE CANADIENNE)



ARMÉE CANADIENNE

25 ANS DE SERVICE

SOLDE À LA LIBÉRATION : 120 024 \$

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SEXÉ : HOMME 55 ANS

ESPÉRANCE DE VIE : 84 ANS

SITUATION DE FAMILLE : CÉLIBATAIRE

TYPE DE LIBÉRATION : RETRAITE/LIBÉRATION VOLONTAIRE

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT DE SANTÉ

ÉVALUATION DE L'INVALIDITÉ : 20 %

BLESSURES LÉGÈRES

PRINCIPALES PRESTATIONS

INDEMNITÉ POUR SOUFFRANCE ET DOULEUR

ALLOCATION POUR ÉTUDES ET FORMATION

SERVICES DE TRANSITION DE CARRIÈRE



SITUATION

Tom a été un officier des transmissions pendant la majeure partie de sa carrière. Il estime être en assez bonne forme physique et mentale, bien que plus tôt dans sa carrière militaire, il se soit blessé au genou pendant un exercice d'entraînement et cette blessure commence de nouveau à le déranger. Il s'est retiré des Forces armées canadiennes (FAC) et touche une pension militaire. Il était prêt à entreprendre une seconde carrière qui mettrait à profit la vaste expérience technique qu'il a acquise dans son métier. Il s'est inscrit à Mon dossier ACC, une application en ligne, après s'est entretenu avec un représentant d'Anciens Combattants Canada (ACC) lors d'un séminaire du Service de préparation à une seconde carrière (SPSC) auquel il a assisté avant sa libération. À partir de Mon dossier ACC, il a pu examiner d'autres options en matière d'études qui s'offrent à lui après le service.

RECONNAISSANCE

NON FINANCIÈRE/NON IMPOSABLE

INDEMNITÉ POUR SOUFFRANCE ET DOULEUR **

220 \$ par mois

Jusqu'à concurrence de 72 900\$ pendant toute la durée de vie

REEMPLACEMENT DU REVENU

PRESTATION FINANCIÈRE /IMPOSABLE

PRESTATION DE REMPLACEMENT DU REVENU **

Non admissible

PRESTATIONS DE MIEUX-ÊTRE

- + Allocation pour études et formation*
- + Services d'un gestionnaire de cas
- + Services de transition de carrière

AUTRES PRESTATIONS

Tom toucherait probablement une pension d'ancienneté de service des FAC

PRESTATIONS ET SOUTIEN

À partir de Mon dossier ACC, Tom peut soumettre une demande d'allocation pour études et formation qui fournit une aide financière pouvant aller jusqu'à 80 000 \$* (imposables) pour l'obtention d'un diplôme, le matériel de cours et certains frais accessoires et frais de subsistance pendant ses études. Il aimera également communiquer avec son gestionnaire de cas afin de discuter des défis que présente son adaptation à la vie après le service. Il fait des recherches sur des services de transition de carrière pendant qu'il cherche du travail dans son nouveau domaine. De plus, il a présenté une demande d'indemnité pour souffrance et douleur en raison de sa vieille blessure au genou pour laquelle il touche un paiement mensuel net de 220 \$ (non imposables) étant donné que l'évaluation de son invalidité a été établie à 20 %.

Remarque 1 : Tous les montants sont les montants prévus par la Nouvelle Charte des anciens combattants de 2017.

*EN VIGUEUR À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2018

** EN VIGUEUR À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2019